

|   |
|---|
| <b>Itinéraires pour les transports exceptionnels</b>  |
| <b>L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport.</b><br>(Toute modification doit être demandée au Service Transport exceptionnel) |
| Cette remarque est valable comme modification d'itinéraire et doit être ajoutée à l'autorisation.   |

17/05/2024

**JULEMONT : TRAVAUX SUR LA N627**

La N627 est fermée de la bk 13.7 à la bk 14.3 jusqu'au mois de juillet, et ensuite de la bk 13.3 à la bk13.7 jusqu'au mois d'octobre 2024.

Des déviations locales ont été mises en place, essentiellement pour la circulation locale. Elles ne sont pas adaptées pour les transports de grande dimension.

Les transports exceptionnels sont priés d'emprunter la N608 et la N612 entre Berneau et Henri-Chapelle via Aubel (en évitant le centre-ville d'Aubel)

Cet itinéraire via la N608 et la N612 **doit être reconnu** suite à la présence de giratoire et d'îlots directionnels qui réduisent la largeur pour le passage des transports exceptionnels.